



ASA DU VALLON DU TAPOUL ROUSSES

Séance du 24 avril 2026

Membres en exercice : 6	<p style="text-align: right;">Date de la convocation : 17/04/2026</p> <p><i>Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six à 10 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MEYNADIER</i></p> <p>Présents : Monsieur Jean-Marc MEYNADIER, Monsieur Daniel MEYNADIER, Madame Annik ARGENSON, Monsieur Bernard ROUQUETTE, Monsieur Richard SPANO</p> <p>Représentés :</p> <p>Présents non votants :</p> <p>Excusés :</p> <p>Absents : Monsieur Arnaud AGRINIER</p> <p>Secrétaire de séance : Monsieur Richard SPANO</p>
Présents : 5	
Votants : 5	
Pour : 5	
Contre : 0	
Abstentions : 0	

Objet : Modification des tarifs de l'eau d'irrigation à compter du 1er mai 2026 - DE_006_2026

Monsieur le Président propose de modifier les tarifs de l'eau d'irrigation à compter du 1er mai 2026 et applicables pour la facturation de l'année 2026.

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de modifier les tarifs de l'eau d'irrigation à compter du 1er mai 2026 et applicables pour la facturation de l'année 2026, comme suit :

- **Abonnement part fixe :**

- 40 € si l'utilisateur est branché uniquement à un seul compteur
- 70 € si l'utilisateur est branché à plusieurs compteurs (quelqu'en soit le nombre)

- **Consommation de l'eau d'irrigation :**

- 0,20 € le m³ de 0 à 100 m³
- 0,14 € le m³ au-delà de 100 m³

- **PRECISE** que ces tarifs ne sont pas assujettis à la TVA.

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Président pour l'application de la nouvelle tarification.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 06/05/2026
et publié ou notifié
le 06/05/2026

Le secrétaire,
Monsieur Richard SPANO

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Président,
Jean-Marc MEYNADIER

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE
DU VALLON DU TAPOUL (ROUSSES)